

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.  
DU JEUDI 13 AVRIL 2023**

Etaients présents : M. FRANCONVILLE. Mmes WERQUIN. (proc. de Mme ANDRE). CASSEZ. POCLET. BARLET. MADAU. PECQUEUR. HAGE. Mr LENBA. Mmes VANDENDRIESSCHE. GOUAL.

Etait absente excusée : Mme PLOCINIAK

Etait représentée : Mme ANDRE (pouvoir à M. WERQUIN).

**ORDRE DU JOUR**

1 - Appel

2 – Désignation du Secrétaire de Séance

3 – Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14 Décembre 2022.

4 - **Débat d'orientation budgétaire 2023**

5 - **Exercice 2022**

A) **Compte de Gestion**

B) **Compte Administratif**

C) **Affectation du Résultat**

6 - **Budget Primitif 2023**

7 - **Appel à projet « Référent Solidarité 2023 » – Plan de financement.**

8 - **Questions diverses**

**Monsieur Tony FRANCONVILLE, Président** ouvre la séance et salue l'Assemblée.

1) Appel :

**Monsieur le Président** procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

2) Désignation du Secrétaire de Séance :

**Madame Mary VANDENDRIESSCHE** est désignée Secrétaire de Séance.

3) Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14 Décembre 2022.

En l'absence de commentaire, le procès-verbal est adopté à l'**Unanimité**.

4) Débat d'orientation budgétaire 2023.

**Monsieur le Président** rappelle à l'Assemblée que conformément à l'article L 2312-1 du CGCT, le Conseil d'Administration est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire afin de discuter des orientations générales qui présideront à l'élaboration du budget Primitif.

**Orientations Générales pour 2023**

- Maintien de l'aide en faveur des bénéficiaires de l'aide Sociale :  
Indemnité de chauffage, Bons alimentaires, Epicerie Sociale et Solidaire, Ateliers d'insertion sociale, Colis et jouets de Noël pour les enfants.

- Reconstitution des manifestations à destination des aînés : Semaine Bleue, Ateliers mémoire, Banquet et Voyage.

Il précise que les Services Civiques assurent auprès des personnes âgées des visites à domicile et les accompagnent au supermarché chaque mardi après-midi avec le mini bus.

**Madame Stéphanie BARLET** : « S'agissant des colis et des jouets de Noël pour les enfants, on arrive au même nombre que l'an passé ? ».

**Madame Mildred WERQUIN** : « C'est plus que l'année dernière. On constate que de nouveaux profils arrivent, entraînant un accroissement des aides alimentaires ».

**Madame Stéphanie BARLET** : « Avec la crise qui touche les familles, c'est justifié ».

**Madame Mildred WERQUIN** : « Nous avons beaucoup plus de familles à la Banque alimentaire, à ce jour on en compte 125 ». Je crains que l'attribution des bons alimentaires et des aides exceptionnelles explose le budget ».

**Madame Stéphanie BARLET** : « De plus en plus de personnes risquent en effet d'être dans le besoin, il faudra le prévoir pour les années à venir ».

**Monsieur le Président** : « Les denrées de la Banque alimentaire sont suffisamment variées ? ».

**Madame Mildred WERQUIN** : « Non pas vraiment ».

**Madame Dominique POCLET** : « Des chips, des bonbons...et très peu de variété pour faire un repas correct. Parfois, nous recevons des fruits et des légumes pourris, c'est honteux ! ».

**Madame Mildred WERQUIN** : « Le C.C.A.S. donne quand même 12€ par famille et j'ai pu constater qu'il y a beaucoup de différence entre les Communes dans l'attribution des denrées ».

**Madame Stéphanie BARLET** : « Je propose qu'on leur adresse un courrier en leur expliquant la problématique ».

**Monsieur le Président** : « Avant d'écrire un courrier, il nous faut des preuves. Je souhaiterais d'ailleurs y aller un jour au moment du chargement du camion pour le constater ».

Le Conseil d'Administration, à l'**Unanimité**, prend acte du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023.

#### 5) Exercice 2022 :

**Monsieur le Président** procède à la présentation des rapports relatifs au Compte de Gestion, au Compte Administratif et à l'affectation des résultats.

##### *A) Compte de Gestion*

Le compte de gestion du Percepteur relève pour l'exercice 2022 les résultats suivants :

<b>Investissement :</b>	<b>Déficit de</b>	<b>13 764,48 €</b>
<b>Fonctionnement :</b>	<b>Excédent de</b>	<b>1 927,48 €</b>

Soit un résultat de clôture de :

<b>Investissement :</b>	<b>Excédent de</b>	<b>68 143,08 €</b>
<b>Fonctionnement :</b>	<b>Excédent de</b>	<b>16 101,26 €</b>

**Monsieur le Président** rassure les membres de l'Assemblée sur le déficit constaté en section d'investissement qui s'explique par l'achat du mini bus.

##### *B) Compte Administratif*

L'exercice 2021 s'est clôturé avec un excédent de **81 907,56 €** en section d'Investissement et un excédent de **14 173,78 €** en section de Fonctionnement.

Pour 2022 les résultats sont :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>100 435,47 €</b>	<b>102 362,95 €</b>

Soit un Excédent de 1 927,48 €

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>17 750,98 €</b>	<b>3 986,50 €</b>

Soit un Déficit de 13 764,48 €

Les résultats de clôture sont :

En Fonctionnement : un excédent de **16 101,26 €** ( 14 173,78 + 1 927,48 )

En Investissement : un excédent de **68 143,08 €** ( 81 907,56 – 13 764,48 )

Les résultats sont identiques à ceux figurant au Compte de Gestion.

**C) Affectation du résultat :**

Les excédents de fonctionnement et d'investissement pourront être reportés au Budget Primitif.

En l'absence de commentaire, **Monsieur le Président** demande à Madame WERQUIN Mildred de mettre au vote le Compte de Gestion, le Compte Administratif et l'affectation des résultats.

**Monsieur le Président** quitte la salle du Conseil d'Administration.

Le Compte de Gestion, le Compte Administratif et l'Affectation des Résultats sont votés à l'**Unanimité**.

**Monsieur le Président** est invité à reprendre sa place au Conseil d'Administration.

**Madame Mildred WERQUIN** l'informe des résultats du vote.

**Monsieur le Président** remercie les membres de l'Assemblée pour leur confiance.

**6) Budget Primitif 2023 :**

**Monsieur le Président** présente le Budget Primitif 2023.

Le budget du C.C.A.S s'équilibre en section de fonctionnement à **141 671,26 €** et en section d'Investissement à **75 628,19 €**.

**Pour la section de Fonctionnement :**

**Recettes :**

**Chapitre 002** : Résultat de fonctionnement reporté 16 101,26

**Chapitre 70** : Produits de services 1 015,00  
(Concession dans les cimetières, bail de chasse)

**Chapitre 74 : Dotations** 116 453,00  
(Subvention de la ville et du Département du Pas-de-Calais)

**Chapitre 75** : Autres produits de gestion courante 2,00

**Chapitre 77** : Produits exceptionnels 8 100,00  
(Régie dons et quêtes)

-----  
141 671,26

**Dépenses :**

**Chapitre 011** : Charges à caractère général 59 777,76  
(Colis, sorties, ateliers pour les aînés, Noël du C.C.A.S., fournitures administratives et petit équipement, cotisation UNCASS et banque alimentaire, maintenance copieur, et logiciel logement, standard téléphonique).

**Chapitre 012** : (Charges de personnel et Cotisations) 9 155,00

**Chapitre 65** : Autres charges 64 050,00  
(Bons alimentaires, indemnités de chauffage)

**Chapitre 67** : Charges Exceptionnelles 1 600,00

**Chapitre 042** : Dotations aux amortissements 7 088,50

-----  
141 671,26

**Madame Dominique POCLET** « Le nombre de bons alimentaires a été estimé à la même hauteur que l'an dernier ? ».

**Madame Mildred WERQUIN** : « On a prévu une augmentation du chapitre 65 de plus de 5 000 € par rapport à 2022, compte-tenu de la situation de crise ».

**Monsieur le Président** précise également que la subvention accordée par la Commune a également été réévaluée. Elle est passée de 90 000 € à 110 000 € en 2023.

En l'absence d'autre commentaire, le Budget Primitif est adopté à l'**Unanimité**.

## **7) Appel à projet « Référent Solidarité 2023 » – Plan de financement.**

**Madame Mildred WERQUIN, Vice-Présidente** rappelle que par délibération en date du 7 Avril 2022, le Conseil d'Administration a autorisé la signature de la Convention Référent Solidarité pour l'année 2022.

Elle explique que pour l'année 2023, le C.C.A.S. a répondu à un appel à projets « Référent Solidarité » pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Un dossier de demande de subvention a ainsi été déposé pour l'année 2023.

Le montant de la subvention demandée s'élève à 4 320 € pour l'appel à projets sur la durée de l'opération fixée à 12 mois, soit du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Selon la répartition suivante :

- « Référent Solidarité » sur la base de 27 places d'accompagnements pour un montant de 4 320 € avec une réalisation d'un minimum de 4 entretiens physiques à réaliser par place d'accompagnement sur un an.

Elle précise que le montant de la subvention demandé est inférieur à celui de l'an dernier car nous n'avons que le « Référent Solidarité » sur la base de 27 places d'accompagnements, « l'accompagnement socio-professionnel » n'a pas été pris en compte.

**Monsieur Ouassini LENBA**, trouve que la base de 27 places d'accompagnement est peu élevée.

**Madame Mildred WERQUIN** : « C'est le Département qui a fixé ce nombre de places. De plus, nous ne sommes pas certains de recevoir l'intégralité de la subvention. Nous avons une obligation de résultat pour percevoir la subvention. Je rappelle quand même que toutes les Communes ne disposent pas d'un référent RSA. On essaie d'accompagner au mieux les Dourgeois et de garder ce service de proximité ».

**Madame Stéphanie BARLET** : « Je confirme que les appels à projets sont très encadrés notamment dans le cadre de la politique RSA. Les Communes ont donc ainsi des obligations de résultat pour percevoir leur subvention ».

En l'absence d'autre commentaire, le Conseil d'Administration, à l'**Unanimité**, approuve le plan de financement de l'appel à projet « Référent Solidarité » pour 2023.

## **8) Questions diverses :**

**Madame Mildred WERQUIN** informe l'Assemblée que l'un des deux agents en Service Civique a donné sa démission. Une annonce a été passée pour la remplacer. De ce fait, l'Elue prendra le relai pour assurer les navettes et l'organisation des ateliers mémoire. Elle précise que dorénavant la durée du contrat d'un service civique est de 8 mois.

**Madame Mary VANDENDRIESSCHE** : « Je constate que c'est difficile aujourd'hui de recruter des personnes motivées ».

**Monsieur le Président** : « Le service de navettes pour les courses démarre doucement, nous n'avons que 3 personnes régulières ».

**Madame Mildred WERQUIN** : « La Communication a été faite, il faut laisser le temps au temps et faire marcher le bouche à oreille ».

Informations diverses :

- Banquet des aînés du 15/4 :191 inscrits.
- Voyage des aînés : Monts des Flandres et déjeuner dans une auberge flamande.
- Semaine bleue : réflexion en cours sur les animations : cinéma, thé dansant, théâtre.

**Madame Mildred WERQUIN** remercie à nouveau l'équipe des bénévoles et les membres du Conseil d'Administration pour leur implication active tout au long de l'année (vestiaire solidaire, banque alimentaire, collecte ...). En 2022, elle a comptabilisé 300 heures de bénévolat au service de la population.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

La Secrétaire,  
Mary VANDENDRIESSCHE.

Le Président,  
Tony FRANCONVILLE

